

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUILLET 2019

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 25 Juillet, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : GALLAND Ginette, MANIN Gérard (Pouvoir à GAUDRY Pierre), DANJEAN Catherine, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothee, LAURENT Jérôme, VAN ONGEVALLE Kathleen. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DE M. Gérard JACQUET

- a pris acte de l'installation de Madame VAN ONGEVALLE Kathleen en qualité de conseillère municipale en remplacement de M. JACQUET Gérard et de la modification du tableau du conseil municipal (Mme VAN ONGEVALLE Kathleen étant la suivante immédiate sur la liste dont faisait partie M. JACQUET Gérard lors des dernières élections municipales).

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE – ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : PRESENTATION DE L'ARMATURE DU PADD AU CONSEIL MUNICIPAL POUR AVIS (A RENDRE AVANT LE 01.08.2019)

- a donné à l'unanimité un avis favorable avec des réserves au PADD du PLUI de la Communauté de Communes Terres de Bresse (Réserves émises listées dans le corps de la délibération).

FPIC 2019 (FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES) : REPARTITION DU REVERSEMENT ENTRE L'EPCI (COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE) ET SES COMMUNES MEMBRES

- a décidé, à l'unanimité, de conserver la répartition dite de droit commun.

SYDESL – PROPOSITION D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELECOM (COUT DES TRAVAUX ESTIME A 13 800 € TTC A LA CHARGE DE LA COMMUNE) CONJOINTEMENT AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'ELECTRICITE EN SOUTERRAIN BTS P. PLACE DE LA BASCULE PRIS EN CHARGE PAR LE SYDESL : AVIS ET DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- a décidé, par 12 voix pour et 1 abstention, de valider le coût estimatif des travaux de dissimulation du réseau télécom d'un montant de 13 800 € TTC et confirme son accord financier de principe afin que l'étude définitive soit réalisée par le SYDESL.

- autorise par 12 voix pour et 1 abstention M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette étude.

DEMANDE DE LOCATION DE LA CELLULE 3 DE L'HOTEL D'ENTREPRISES PAR M. ET Mme VENTRICE POUR UN PROJET D'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS EN INTERIEUR : DEFINITION DES MODALITES DE LOCATION

- a décidé à l'unanimité de louer à M. et Mme VENTRICE Cédric, une cellule au sein de l'hôtel d'entreprises situé « 172, ZA Les Benoîts » à ROMENAY pour une période de trois ans allant du 01.01.2020 au 31.12.2022.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le bail commercial s'y rapportant.

PROJET DE REALISATION DE SENTIERS D'INTERPRETATION SUR LA COMMUNE :

- a pris connaissance du projet de sentiers d'interprétation réalisé par Mme Pascale HENDRIKX et du coût des travaux.

- a décidé à l'unanimité d'opter pour une variante avec la pose des panneaux d'interprétation en interne par les services techniques et des bénévoles.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE (RPOS) - ANNEE 2018 – ET NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE EXPLIQUANT L'USAGE FAIT DE LA FISCALITE DE L'EAU

- a approuvé, à l'unanimité, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2018.

- a pris connaissance de la note d'information de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse expliquant l'usage fait de la fiscalité de l'eau.

PROJET D'INSTALLATION DE VMC AU SEIN DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'EURL LECUELLE ELECTRICITE – 71500 SORNAY d'un montant de 9597.00 € HT soit 11516.40 € TTC pour l'installation de VMC dans l'ensemble des salles de classe de l'école avec réalisation des travaux électriques correspondants.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. MAZUY Dominique pour la création d'une pergola avec toiture photovoltaïque de 28.78 m² sur sa propriété située « 354, Route des Frettières ».
- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. POINSOT Jean-Pierre pour la construction d'un abri sur poteaux de 35m² sur sa propriété située « 496, Route de la Brosse ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mme MARTINCOURT Patricia pour des travaux de remplacement s'une haie par un mur de clôture en parpaings d'1.50m + palissade sur sa propriété située « 690, Route de Bicheniche ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mme PACOREL Yvette pour la réalisation d'une véranda en aluminium de 26m² sur sa propriété située « 26, Impasse des Dourys ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. PETIT Claude pour la réalisation d'une clôture en panneaux rigides d'1.30m sur sa propriété située « 516, Route de Curciat ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Antoine SCHERMESSER-SCHOFF – Notaire pour la propriété de M. Eric BLOT située « 20, Impasse de Montlièvre ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Christophe BAS – Notaire pour la propriété de M. Maxime DUSSAUX / Mme Laurence BOUVARD située « 26, Avenue Jean Jaurès ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- de l'Arrêté préfectoral du 16.07.2019 portant restriction temporaire de certains usages de l'eau sur le département de S. et L.
- de la situation sur les ventes immobilières sur la commune
- du Courrier d'Orange relatif à la mise en service prochainement du réseau mobile à très haut débit de 4^{ème} génération (4G) sur la commune et des perturbations pouvant être générées sur la réception de la TNT
- du courrier de Mme la Députée Cécile UNTERMAIER relatif à l'avancement du projet de Parc Naturel Régional en Bresse Bourguignonne
- du point sur l'état de la dette communale au 31.07.2019
- des courriers de remerciements de plusieurs associations pour l'allocation de subventions communales 2019
- du courrier de M. le Préfet de Saône-et-Loire en date du 24.06.2019 relatif à la nécessité de préserver le bocage et son réseau de haies sur notre territoire
- des dates du voyage à Katzweiler du 23.08 au 25.08.2019
- du projet d'achat du bâtiment du Grainetier par des particuliers
- de la recherche par la Communauté de Communes Terres de Bresse d'un logement destiné à l'accueil d'urgence
- de la présentation de l'action « Ensemble avec le temps » qui complète le service à la personne mis en place par le service séniors de la CCTB

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

